

# CONSEIL MUNICIPAL de LE VERGER

## Séance du 5 novembre 2020

### Compte rendu

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 30/10/2020	<b>L'an deux mil vingt, le 5 novembre à 20h00</b> , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> 09/11/2020	<b>Etaient présents :</b> Delphine BALIN, Thierry BOURVEN, Patrick CHRISTEL, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Céline ROLLANT, Florence TOQUÉ.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	<b>Absents :</b> Néant
EN EXERCICE..... 15	<b>Absents excusés :</b> Néant
PRESENTS..... 15	<b>Pouvoirs :</b> Néant
VOTANTS..... 15	<b>Secrétaire de séance :</b> Delphine BALIN

Mme ROULLIER Anne-Lise de Territoires Publics est intervenue, pendant ½ heure, auprès du conseil municipal, pour présenter le C.R.A.C. (Compte Rendu Annuel à la Collectivité) relatif à l'opération ZAC des Chaputs au 31/12/2019.

#### **N° 11.2020.01 – ADMINISTRATION GENERALE – Tenue de la séance à huis clos**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le vote à huis clos

#### **N° 11.2020.02 – ADMINISTRATION GENERALE - Désignation du secrétaire de séance**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent Delphine BALIN en qualité de secrétaire de séance

#### **N° 11.2020.03 – ADMINISTRATION GENERALE - Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2020**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

#### **N° 11.2020.04 – URBANISME – LES CHAPUTS – Territoires Public – Compte rendu annuel à la commune au 31/12/2019**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le compte rendu annuel à la commune au 31/12/2019 relatif à l'opération ZAC des Chaputs sur la commune de LE VERGER.

#### **N° 11.2020.05 – ADMINISTRATION GENERALE – Désignation de deux représentants pour participer à la commission PAE du CIAS de Mordelles**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent Mme FABRE Valérie, titulaire, et Mme TOQUÉ Florence, suppléante, pour représenter la commune à la commission PAE du CIAS de Mordelles.

#### **N° 11.2020.06 - ADMINISTRATION GENERALE – Règlement intérieur du Conseil Municipal**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent les termes du règlement intérieur qui est joint à la présente délibération.

#### **N° 11.2020.07 – FINANCES – Demande de location de parcelles**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident :

- décident d'établir un bail sous seing privé avec le GAEC Chevrier représenté par M CHEVRIER Christophe, situé au 4 la Reculais à LE VERGER 35160, pour une durée de 9 ans des parcelles suivantes :
  - WB 105 « Les Aultieux Ridels » classée en terre catégorie 1 et 2 mélangée dont la surface est de 1 hectare 65 ares et 8 centiares
  - WD 129 « Le Landier du Bonnays » classée en terre 4 dont la surface est de 41 ares et 40 centiares,
- décident que le fermage sera actualisé une fois par an comme précédemment sur la base de la variation de l'indice de fermage
- Autorisent Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier

#### **N° 11.2020.08 – PERSONNEL COMMUNAL – Primes de fin d'année 2020**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal

- Décident de maintenir la prime de fin d'année
- Autorisent Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **N° 11.2020.09 – PERSONNEL COMMUNAL – Primes exceptionnelles pour les agents contractuels**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal

- Décident de verser une prime exceptionnelle aux agents en contrat à durée déterminée avec les conditions nommées ci-dessus.
- Autorisent Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **N° 11.2020.10 – PERSONNEL COMMUNAL – Mise en place d'une instance paritaire dans le cadre des lignes directrices de gestion des ressources humaines.**

Après délibération et à l'unanimité les membres du Conseil Municipal acceptent la création de cette instance et désignent comme membres, les élus suivants : Mme GALIC Sylvie, Maire, Mme FABRE Valérie, M GUILLOUX André et M FOUGERAY Robert.

#### **N° 11.2020.11 – Information au Conseil Municipal au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire pour la période du 18 septembre 2020 au 5 novembre 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Fait à LE VERGER, le 6 novembre 2020

Le Maire,  
Sylvie GALIC